

la confection des pommades, elle est actuellement, sauf de rares circonstances, remplacée par des véhicules incapables de rancir, comme la *vaseline*, ou susceptibles de s'infiltrer à travers les couches superficielles du derme, comme la *lanoline*. Le rancissement (acidification) de l'axonge constituait un avantage en certains cas tels que : préparation des savons alcalins ou à base d'oxyde de plomb (emplâtres). Ce rancissement peut être évité par l'addition de *benjoin* en poudre fine (20 gr. pour 500 gr. d'axonge), ce qui constitue l'*axonge benzoinée*.

Azote (Protoxyde d'). *Gaz hilarant.* — *Caract. phys. et chim.* — Gaz neutre, incolore, inodore s'il est pur, peu soluble dans l'eau, plus soluble dans l'alcool.

Prop. physiol. et tox. — Gaz irrespirable, provoquant l'asphyxie quand il est inhalé à l'exclusion d'oxygène. Utilisé jadis comme *hypno-anesthésique*, ce qui exige l'emploi d'un mélange d'air et de protoxyde d'azote contenant 12 p. 100 d'oxygène que l'on soumet à un surcroît de pression de 30 cm de mercure, de façon, en accroissant la tension des gaz dissous dans le plasma sanguin, à réa-

liser la pression partielle de 760 mm pour le protoxyde d'azote. Dans ces conditions, le sujet respire comme dans l'air et s'anesthésie comme dans le protoxyde d'azote pur.

Azotique (Acide). — *Caract. phys. et chim.* — L'acide azotique dit officinal contient 63,6 p. 100 d'acide monohydraté. Liquide incolore prenant, peu à peu, à l'air et à la lumière, une coloration jaune, par formation de vapeurs nitreuses (acide hypo-azoteux).

Prop. et empl. therap. — *Usage ext.* : Caustique contre les verrues, les végétations. *Usage int.* : Pour préparer la limonade nitrique : 2 gr. d'acide pour un litre d'eau sucrée et aromatisée.

Azotates. — Voir les bases : ARGENT, BISMUTH, MERCURE, POTASSE, SOUDE.

Azyme, ou *pain à chanter*, *hostie*, *oublie*, préparé avec une pâte de froment dénuée de levain, donc non fermentée. Utilisé jadis, en lamelles, pour envelopper les agents médicamenteux dont on voulait masquer le goût ou l'odeur. On donne actuellement à ces enveloppes la forme dite *cachet* (Voir ART DE FORMULER) réalisant, une fois mouillée et ramollie avec un peu d'eau, un bol plus ou moins facile à déglutir.

B

Babeurre. — Résidu fluide de la fabrication du beurre, le *babeurre* est un liquide jaunâtre, tenant en suspension des grumeaux de caséine. Il contient, par litre, 4 à 7 gr. de matières grasses, 35 à 38 gr. d'albuminoïdes; 10 à 22 gr. de lactose, 75 centigr. d'acide lactique, des phosphates et des chlorures. Pour le préparer soi-même, on laisse aigrir 24 heures, en vase couvert, à la température de la chambre (18° à 20°), du lait cru, en l'additionnant au besoin de lait aigri la veille (Jacobson), puis on le bat dans une baratte ménagère aisément lavable; en une 1/2 heure, le beurre est séparé et le babeurre reste. Il n'est pas

utilisé en nature, mais sert à préparer des bouillies claires, de la façon suivante : ayant dilué environ 15 gr. de farines (froment, arrow-root, riz, orge, maïs ou farine alimentaire spécialisée) dans une petite quantité de babeurre, puis, en ayant ajouté assez pour compléter le litre, on chauffe à feu doux, très lentement, de façon que l'ébullition ne commence qu'au bout de 25 minutes, et en agitant sans cesse vivement. Quand le lait est monté 3 fois, on ajoute 15 à 18 morceaux de sucre (70 à 90 gr.). On usera d'un récipient en faïence et d'une cuiller en bois. Cette bouillie sert à remplacer le lait des bi-

berons. Ses indications sont multiples : dyspepsies gastro-intestinales de tous genres, gastro-entérites chroniques (où elle est parfois seule tolérée); chez les atrophiques (de Sagher) et les nourrissons privés du lait maternel. Le babeurre provoque parfois des accès de fièvre éphémères (*fièvre de babeurre* de Tugendreich) mais seulement au cours des entérites fébriles (Rivet). Il ne sera donné alors qu'après 5 à 6 jours d'apyrexie. Le prix marchand du babeurre est très modique.

Baden (Autriche). — (*Aqua Pannonica*). — Ville située à 24 km S.-O. de Vienne, sur le versant oriental de la montagne de Wienerwald. Altitude 212 m. Eaux thermales (28°-36°5), faiblement minéralisées, chlorurées-sodiques, sulfatées-calciques et légèrement sulfhydriquées, plus riches en bases calciques qu'en bases sodiques. Utilisées en boisson, mais surtout en bains et en bains de piscine, bains de vapeur, douches, inhalations. Diurétiques, diaphorétiques et laxatives, provoquant toujours, à la suite de bains prolongés, un exanthème plus ou moins accentué; remarquables par leurs propriétés excitantes sur les systèmes nerveux et sanguin.

Principales indications. — Affections, surtout à formes torpides, des muqueuses laryngées et bronchiques, des voies digestives; affections cutanées à forme chronique et torpides; scrofule, affections chirurgicales, paralysies à la suite d'intoxications. Une contre-indication impérieuse est fournie par toutes les manifestations aiguës, les névralgies, les névroses, les affections organiques du cœur, la constitution pléthorique.

Baden (Suisse). — (*Aqua Helvetica*). — Ville du canton d'Argovie, à 21 km N.-O. de Zurich, sur la Limmat; dans une vallée étroite abritée par des montagnes plantées d'arbres verts. Altitude 547 m. Eaux hyperthermales (49°-51°), chlorurées-sodiques, sulfatées-calciques et légèrement sulfhydriquées. Utilisées en boisson, inhalations, bains, douches, bains de vapeurs. Diurétiques, diaphorétiques et laxatives, provoquant presque toujours, à la suite de bains prolongés,

un exanthème plus ou moins accentué.

Principales indications. — Affections rhumatismales (en dehors des manifestations aiguës), goutteuses (les bains simples ou de vapeurs peuvent déterminer des accidents aigus); hémorroïdes, pléthore abdominale.

Baden-Baden (Allemagne). — (*Therma inferiora*). — Ville du grand-duché de Bade, sur l'Oosbach, à 30 km S.-O. de Carlsruhe, à 32 km N.-E. de Strasbourg, dans le cercle du Rhin moyen, à l'entrée d'une des plus belles vallées latérales de la Forêt-Noire. Altitude 205 m. Eaux hyperthermales (47°-5-68°6), chlorurées-sodiques, sulfatées-calciques, plus remarquables par leur température que par leur composition chimique. Utilisées en bains, douches d'eau et de vapeurs, inhalations et boisson. Diurétiques, diaphorétiques, stimulantes des sécrétions et excrétions, provoquant l'excitation fonctionnelle des organes avec lesquels elles se trouvent en contact.

Principales indications. — Affections rhumatismales, goutteuses, stomacales et intestinales; pléthore abdominale, scrofule, lymphatisme; affections chroniques des voies aériennes (principalement à forme catarrhale).

Badiane (de Chine). — Anis étoilé, *Illicium anisatum* (Magnoliacées); on utilise les fruits.

Princ. act. — Essence analogue à celle de l'anis.

Effets physiol. et tox. — Stimulant, stomachique; à haute dose, stupéfiant provoquant de l'amnésie, de la torpeur et de l'hébétéude; forme la base de l'anissette de Bordeaux et de la liqueur dite *absinthe*. La *badiane du Japon* (*Illicium religiosum*), toxique (convulsivante), est à rejeter.

Empl. therap., doses. — Utilisée pour faciliter la digestion, surtout dans la dyspepsie flatulente avec tympanisme; sous forme d'*infusion* 10 p. 1000 (après les repas), de *poudre* (1 à 3 gr. en cachets), de *teinture* (1 à 15 gr. avant les repas), associée souvent aux teintures de noix vomique ou de belladone.

Bagnères-de-Bigorre. — Chef-lieu

d'arrondissement des Hautes-Pyrénées, à 21 km S.-E. de Tarbes. Altitude 580 m. Eaux froides thermales et hyperthermales (18°-51°), très nombreuses et de composition différente : les unes sulfatées-calciques, les autres sulfhydriques, d'autres légèrement ferrugineuses. Utilisées en bains, douches, pulvérisations, douches de vapeur, bains russes, étuves et aussi en boisson. Les sources les moins minéralisées et à température moins élevée sont hyposthénisantes; les sources chaudes sont, au contraire, excitantes; toutes sont plus ou moins laxatives. Le traitement doit être très étroitement surveillé.

Principales indications. — Arthritisme, toutes les affections se caractérisant par une débilité générale ou partielle, lymphatisme, scrofule, affections gastro-intestinales, engorgements viscéraux, plaies et ulcères torpides, affections laryngées et bronchiques.

Bagnères-de-Luchon. — Voir LUCHON.

Bagnols. — Village de la Lozère, à 12 km E. de Mende. Altitude 941. Sources thermales (35°-42°), bicarbonatées-sodiques, chlorurées-sodiques, faiblement sulfurées. Utilisées en boisson, en bains (surtout de piscine), en douches, étuves et inhalations. Les bains de piscine sont excitants et très actifs; l'action excitante se traduit souvent par un exanthème (fréquemment éruptions furoncleuses) et toujours par une desquamation épidermique abondante. Influence ménorrhagipare.

Principales indications. — Rhumatismes (à manifestations articulaires, musculaires ou névralgiques), dermatoses, scrofule, syphilis, aménorrhée, dysménorrhée, catarrhe utérin, inflammations chroniques des organes pelviens.

Bagnoles. — Village de l'Orne, commune de Couterne, à 21 km E.-S.-E. de Domfront. Altitude 163 m. Sources thermales (21°-41°) sulfatées-sodiques et chlorurées-sodiques, oligométalliques; une source froide (12°) ferro-manganésienne et arsenicale. Utilisées en bains de baignoire et de piscine, douches et douches de vapeur (sources chaudes) et en boisson

(source froide). Réparatrices et revivifiantes; activent la circulation, accroissent l'énergie musculaire et augmentent l'appétit.

Principales indications. — Affections veineuses (varices, phlébites), troubles fonctionnels des voies digestives, affections chroniques de l'utérus, dermatoses affectant la forme humide.

Bains. — Chef-lieu de canton des Vosges, à 28 km S.-O. d'Épinal. Altitude 306 m. Sources thermales et hyperthermales (34°-51°), oligométalliques, sulfatées-sodiques, légèrement chlorurées-sodiques et carbonatées-calciques. Utilisées surtout en bains de piscine prolongés, douches, étuves, et aussi en boisson. Excitantes des systèmes nerveux et sanguin; les moins chaudes plutôt sédatives, les plus chaudes excitantes; provoquant facilement la fièvre thermale (notamment avec ses phénomènes gastriques).

Principales indications. — Hystérie, hypochondrie, accidents de la ménopause, dyspepsie, pour les sources les moins chaudes (Bain-Neuf); rhumatismes, paralysies anciennes, pour les sources à haute thermalité (Bain-Romain).

Contre-indications. — Diathèses cancéreuse et tuberculeuse, syphilis.

Bains alcalins. — Voir SOUDE (CARBONATE DE).

Bains d'amidon. — Voir AMIDON.

Bains carbo-gazeux. — Voir CARBONIQUE (ACIDE).

Bains de Dowsing. — Les *bains de Dowsing* ou d'insolation électrique, permettant de réaliser une température de 50° à 150°, sont à la fois des bains de lumière et des bains d'air surchauffé. Accélérent légèrement le pouls et la respiration, ils activent fortement l'élimination cutanée et rénale. Les arthropathies, les névralgies, les plaies atones (bain local), l'obésité, le diabète, la goutte, le rhumatisme chronique (bain général) sont surtout appelés à en bénéficier.

Bains de Pennès. — Appelés aussi *bains alcalins aromatiques*, ils offrent la composition suivante (paquet pour un bain de 300 litres) :

Bromure de potassium.	4 gr.
Carbonate de chaux.	1 —
Carbonate de soude.	300 —
Phosphate de soude.	8 —
Sulfate de soude.	5 —
Sulfate d'alumine.	1 —
Sulfate de fer.	3 —
Huile essentielle de thym.	} aa 1 gr.
Huile essentielle de lavande.	
Huile essentielle de romarin.	

Ce sont des bains chauds, stimulants et toniques.

Bain de pieds. — Voir BALNÉOTHÉRAPIE.

Bains de son. — Voir SON.

Bains de sublimé. — Voir MERCURE (BICHLORURE DE).

Bains de térébenthine. — Voir TÉRÉBENTHINE.

Bains de tilleul. — Voir TILLEUL.

Bains sulfureux. — Voir SULFUREUX (BAINS).

Balaruc. — Village de l'Hérault, sur l'étang de Thau, à 26 km S.-O. de Montpellier, à l'embouchure des canaux du Rhône et du Languedoc. Altitude 23 m. Eaux hyperthermales (48°), chlorurées-sodiques, légèrement chlorurées-magnésiennes, sulfatées-calciques et magnésiennes, bicarbonatées-calciques. Utilisées en boisson, en bains, douches et bains de vapeur. Excitantes et toniques; laxatives.

Principales indications. — Lymphatisme, scrofule, affections rhumatismales (sauf les manifestations cardiaques), affections gastro-intestinales, paralysies essentielles.

Balnéothérapie. — Ce mode d'hydrothérapie consiste dans l'immersion, partielle (siège, pieds, mains) ou totale du corps dans l'eau très froide (10° à 15°), froide (15° à 20°), fraîche (20° à 25°), tempérée (25° à 30°), tiède (30° à 35°), chaude (35° à 39°) ou très chaude (plus de 39°). L'addition à l'eau, de divers agents chimiques caractérise les *bains médicamenteux* (alcalins, sulfureux, chlorurés sodiques, gélatineux, mercuriels).

Il ne sera question ici que des *bains simples* (chauds, froids, généraux ou locaux). Les bains de mer seront étudiés à l'article THALASSOTHÉRAPIE.

I. **Bains froids de rivière ou de piscine.** — L'entrée dans l'eau (à 20°) détermine une impression constrictive, suivie, au bout de quelques minutes, d'une hyperémie du tégument qu'accompagne une respiration plus ample, une impression de chaleur, de bien-être et de souplesse (*réaction*). Trop prolongée, l'immersion entraîne bientôt des frissons et du malaise. Le bain froid est stimulant et névrossthénique, d'autant plus qu'il est plus court. L'entrée à l'eau doit être rapide. Pour atténuer le premier saisissement, le sujet mouillera le haut du corps avec une éponge trempée d'eau froide; une fois dans l'eau, il y exécutera des mouvements réguliers. Le bain tonique ne doit pas dépasser 20 à 30 secondes (Béni-Barde). Les effets calmants sont obtenus par un séjour plus long dans une eau moins froide ou dans une piscine tempérée. Le bain froid convient à beaucoup d'états nerveux et anémiques, à la fatigue musculaire. Il est nuisible s'il y a menace de congestion cérébrale, cardiopathie, lésion viscérale (spécialement pulmonaire), aptitude au rhumatisme. Beaucoup d'arthritiques et de rhumatisants peuvent cependant, sous certaines conditions, tirer bénéfice de l'eau froide.

II. **Bains froids de baignoire.** — Le *bain très froid* (8° à 15°), le plus rigoureux, produit une action excitante, à condition d'être très court et accompagné de frictions assez énergiques. Le bain seulement *froid* (15°, 22°, 25°) est usité dans beaucoup de pyrexies, spécialement dans la fièvre typhoïde (*méthode de Brand*, vulgarisée en France par F. Glénard, Juhel-Rénoy, etc.), où on l'y donne toutes les 3 heures, chaque fois que la température du corps atteint ou dépasse 39°; le malade y est laissé 10 à 15 minutes, à moins que ne se déclare un violent frisson qui doit l'en faire retirer aussitôt; dans l'eau, on le frictionne énergiquement et on lui donne quelques cuillerées de grog. Le bain froid pro-

voque un abaissement thermique (de 2° au plus); il ralentit d'abord la circulation, pour l'activer plus tard ainsi que toutes les fonctions organiques (mouvements respiratoires plus profonds; ventilation pulmonaire et échanges respiratoires plus actifs; diurèse et élimination des substances toxiques; atténuation de la soif et de l'anorexie; cessation de la diarrhée). Le bain froid trouve du reste son indication dans beaucoup d'autres maladies aiguës: fièvres éruptives (surtout scarlatine maligne), broncho-pneumonie, rhumatisme cérébral, delirium tremens, etc.

III. *Bains chauds.* — Le *bain très chaud* (38°-45°) éveillant d'abord une sensation de chaleur assez vive, commence par faire pâlir la peau pour la congestionner ensuite; il accélère le pouls et la respiration qui devient plus ample. Il exige une étroite surveillance, car, trop chaud ou trop long, il entraîne des vertiges, des bruits d'oreilles, des éblouissements, du frisson ou même la syncope. Bien appliqué, le bain très chaud est pourtant très efficace contre le rhumatisme chronique, les fièvres éruptives (pour faciliter ou rappeler l'exanthème), les affections du tube digestif et des voies urinaires. Il active les sécrétions, la sudation, les contractions des fibres lisses (intestin, utérus). Dans la *méningite cérébro-spinale* (bains de 36° à 40° C.), il apaise rapidement l'excitation.

Le *bain tempéré* (32°-37°) ne doit donner la sensation ni de froid, ni de chaud; procurant un grand bien-être, il délasse et calme tous les éternés. Sa durée moyenne est d'une demi-heure; à sa suite le malade, après avoir été frictionné, se couchera ou fera une promenade. Contre la fatigue ou l'excitabilité légère, l'immersion courte suffit. A l'insomnie, à la vive excitation, au délire maniaque ou aux convulsions conviennent les *bains très prolongés* avec application de *compresses froides sur la tête*. Les bains chauds trouvent encore leur indication dans un grand nombre d'états morbides: dermatoses, pneumonie infantile, bronchite diffuse infantile (J. Renault). Dans cette dernière, on donne à

l'enfant, toutes les 3 heures, si sa température dépasse 39°, un bain de 7 à 8 minutes (compresses froides sur la tête); sous cette influence, l'état s'améliore vite et la bronchite ne se capillarise pas; dans les formes hyperthermiques à accès biquotidiens, on guette le début de l'accès pour donner un bain tiède à 35°, 34° ou 32° qui est répété une heure plus tard, si la température rectale continue à monter, puis encore 2 heures après, si elle atteint 39°. Dans la bronchite capillaire, les bains chauds rendent les mêmes services; si le cas est grave on débute par un bain sinapisé (Lemoine).

IV. *Bains locaux.* — Le *demi-bain* (peu usité en France) est donné à température fixe, ou refroidi. Le *demi-bain fixe tempéré* est salutaire aux goutteux et aux rhumatisants. Le *demi-bain frais* est antithermique; pendant sa durée, tout le corps est frictionné et la partie non immergée lotionnée avec une éponge trempée dans l'eau du bain. Le *demi-bain refroidi* est sédatif; on commence à 30° C. pour descendre de 2°, 3°, 4° ou 5°; en même temps, on fait des frictions sur le corps entier, et des lotions, avec l'eau du bain, sur les régions non immergées. Ce bain dure de 5 à 10 minutes. A sa suite, le malade est arrosé d'eau tempérée, frictionné, puis étendu sur un lit.

Le *bain de pieds froid* éveille une impression locale vive et des actions réflexes très variées (contractions intestinales et même vésicales; contractions utérines capables d'arrêter les métrorrhagies). Le *bain de pieds frais* de 10 à 12 minutes est sédatif dans l'entorse et les divers traumatismes du pied, il doit être alors répété plusieurs fois par jour. Le *bain de pieds très froid* de 2 à 4 minutes, suivi de frictions énergiques, entraîne une vive réaction qui décongestionne les organes supérieurs et aide également à combattre le froid aux pieds (Beni-Barde). L'immersion rapide des pieds dans l'eau froide, suivie d'un léger exercice, stimule la circulation des membres inférieurs et remplace avantageusement la pratique de Kneipp (pro-

menade dans un pré mouillé). Le *bain de pieds chaud* détermine une hyperémie des membres inférieurs, mais moins durable et moins active que le bain de pieds froid. Il soulage les fluxions rhumatismales des pieds (encore mieux quand on le fait suivre d'immersion très rapide dans l'eau froide) et apaise les douleurs consécutives aux violents traumatismes des pieds.

Le *bain de siège froid* comporte une réaction analogue à celle du bain froid général; il peut servir à combattre: l'atonie ou la parésie des organes génito-urinaires, du gros intestin; les tendances congestives de l'estomac, du foie, de la rate et même du cerveau. Pour qu'il ait des effets durables, il est bon de le prolonger 15 à 20 minutes. Le *bain de siège tempéré* (32°-37°) et prolongé, nettement sédatif, calme les phlegmasies, les spasmes et l'hyperesthésie des organes pelviens (appareil génito-urinaire); il peut être répété plusieurs fois par jour. Le *bain de siège chaud* (37°-41°), après une courte vaso-constriction, produit une vaso-dilatation durable, sa durée peut atteindre une demi-heure. Il est capable de rappeler un flux hémorrhoidaire ou menstruel intempestivement arrêté. On l'oppose aux poussées congestives des organes pelviens et aux névralgies des plexus avoisinants; on accroît son efficacité en le faisant suivre d'une très courte pluie froide (Beni-Barde).

V. *Bains de vapeur.* — Le *bain de vapeur* ou d'*étuve humide* se prend, soit dans une chambre, soit dans une boîte close (laissant émerger la tête), où circulent des vapeurs d'une température de 36° à 50° C. Après une première impression pénible avec congestion céphalique, la respiration se régularise et la sueur baigne le corps. La durée de ce bain varie de quelques minutes à une demi-heure, trois quarts d'heure au plus; il ne doit pas être souvent renouvelé (Beni-Barde). A la vapeur on peut mélanger une substance volatilisable (*térébenthine, benjoin, plantes aromatiques*). Les principales indications du bain de vapeur sont: le rhumatisme chronique, l'uricémie, l'obésité, les névralgies chroniques, cer-

taines dermatoses, le catarrhe laryngo-bronchique chronique. L'usage doit en être très prudent quand le cœur est asthénique ou surchargé de graisse (syncope possible).

Balanoposthite. — Complication de la blennorrhagie, la balanoposthite cède en général à de simples soins de propreté: lotions et immersion de la verge et du gland, plusieurs fois par jour, avec de l'eau boriquée à 4 p. 100. Les cas rebelles ou compliqués de phimosis guérissent rapidement, par des injections, entre le gland et le prépuce, avec une solution de nitrate d'argent à 1 p. 250 et par des lavages au sublimé (solution au 1/4000).

Barèges. — Village des Hautes-Pyrénées, à 57 km de Tarbes, sur la rive gauche du Bastan, à 19 km de Pierrefitte, sur la route allant de Luz au haut de la vallée de Campan. Il est dominé vers le nord par le pic du Midi de Bigorre, vers le sud par le pic d'Ayré, et n'est habitable que pendant quelques mois de l'année; c'est, après Les Escaldas, la station la plus élevée des Pyrénées. Altitude 1232 m. Eaux thermales et hyperthermales (24°-45°), sulfurées-sodiques, fortement alcalines et peu carbonatées, ce qui explique leur fixité. Utilisées surtout en bains de piscine prolongés et douches, rarement en boisson. Très actives, excitantes.

Principales indications. — Affections osseuses et articulaires, blessures de guerre, scrofule (produisant alors une excitation plus vive que les chlorurées-sodiques fortes, mais attaquant moins efficacement l'état scrofuleux, quoique remarquablement appropriées à certaines déterminations), certaines formes du rhumatisme, de la syphilis, certaines dermatoses herpétiformes.

La source de *Barzun-Barèges*, distante de 800 m. des sources de Barèges, doit être envisagée comme une atténuation des eaux de Barèges; ses propriétés se rapprochent beaucoup de celles de Saint-Sauveur; on l'utilise surtout comme modificateur des muqueuses des voies respiratoires et des organes génito-urinaires.

Banti (Maladie de). — Anémie splénique, peut-être d'origine palustre, la maladie de Banti que caractérisent une première phase très longue de splénomégalie et une seconde de sclérose hépatique avec ascite et subictère n'est guère justiciable que du traitement symptomatique. A l'anémie on opposera : une alimentation réconfortante, les cures d'air et d'altitude, la médication ferrugineuse ou arsenicale et spécialement le cacodylate de fer (3 à 10 centigr. en injections). Banti croit cependant qu'une guérison radicale peut suivre la splénectomie précoce.

Barlow (Maladie de). — Résultat d'un allaitement défectueux (abus des laits conservés ou modifiés par des procédés industriels), la maladie de Barlow ou scorbut infantile réclame un traitement surtout hygiénique. On remplacera d'abord l'aliment fautif par un régime convenable : lait cru ou seulement bouilli ou pasteurisé, jus d'orange (une cuillerée à café toutes les 2 ou 3 heures) ou jus de raisin. Un peu de purée de pommes de terre pourra être mélangée au lait à partir de 8 ou 9 mois; on ajoutera de plus à la ration journalière quelques cuillerées à bouche de crème fraîche; sont également très favorables : le jus de viande fraîche et le bouillon de légumes. Ce régime est très bien toléré jusqu'à guérison; plus tard l'intolérance est fréquente, mais on peut alors le suspendre. Tant que dure la maladie, l'enfant vivra le plus possible à l'air libre et au soleil, mais toujours couché avec les membres immobilisés, de crainte des fractures. Les gencives malades seront, en outre, frottées au jus d'orange ou de citron. La prophylaxie consiste à proscrire l'usage exclusif des spécialités alimentaires et des laits modifiés pour conseiller l'emploi du lait pasteurisé ou bouilli. Le squelette des enfants de 8 à 9 mois (âge d'élection) sera spécialement surveillé.

Baryum (Chlorure de). — *Caract. phys. et chim.* — Lamelles blanches, de saveur âcre, solubles dans 3 p. d'eau, peu solubles dans l'alcool.

Effets physiol. et tox. — Agit sur le

myocarde, les systèmes musculaires striés (crampes suivies de paralysie) et lisse (vomissements, diarrhée) ainsi que sur les centres respiratoire (asphyxie) et cardiaque; dose de 2 gr. par kg mortelle pour le cobaye.

Empl. therap., doses. — Utilisé comme hypertenseur dans les cardiopathies récentes; comme altérant dans la scrofule, le cancer, la paralysie agitante. 4 à 5 centigr. par jour, en solution ou pilules. Sa toxicité le rend peu recommandable. L'emploi des sels de baryum pour le déplâtrage des vins est également à proscrire.

Barzun-Barèges. — (Voir BARÈGES). Cette source est située à 800 m. en aval de Barèges, sur la rive droite du Bastan. L'eau est amenée en conduite fermée à Luz afin de permettre son utilisation dans un climat plus doux. Luz est un chef-lieu de canton des Hautes-Pyrénées, à 16 km S. d'Argelès et à l'altitude de 630 m., dont dépend le hameau de Saint-Sauveur où existent des eaux thermales sulfureuses présentant une très grande analogie de composition chimique et d'indications thérapeutiques avec les eaux de Barzun-Barèges. Les eaux de Barzun sont atténuées comparativement à celles de Barèges, et les eaux de Saint-Sauveur encore atténuées par rapport à celles de Barzun. On a signalé, de tout temps, la richesse de l'eau de Barzun en azote, et il est extrêmement probable que ce gaz doit contenir une assez notable proportion de gaz rares (argon, hélium, néon, crypton), comme cela résulte des recherches de MM. Ch. Moureu et R. Biquard sur un assez grand nombre de sources.

Basedow (Maladie de). — Voir GOÏTRE EXOPHTHALMIQUE.

Bath. — Ville d'Angleterre, dans le comté de Somerset, sur l'Avon, à 17 km E. de Bristol et à 160 km S.-O. de Londres. Altitude 10 m. Eaux hyperthermales (43°-47°), sulfatées-calciques, légèrement sulfatées-sodiques et faiblement chlorurées-sodico-magnésiennes. Utilisées surtout en bains de piscine prolongés, étuves, douches, et aussi en boisson.

Principales indications. — Affections goutteuses et rhumatismales, états névropathiques, hystérie, hypochondrie, chlorose. On doit éviter cette station à l'époque des chaleurs de l'été.

Bauche (La). — Petit village de la Savoie, canton des Echelles, dans le massif subalpin de la Grande-Chartreuse, à 8 km de Lépin-d'Aiguebelle, station de la ligne de Lyon à Chambéry. Altitude 480 m. Eau froide (11° 5), ferrugineuse, faiblement bicarbonatée-calcique et magnésienne. Sa minéralisation la place au premier rang des eaux ferrugineuses; et elle possède une action puissante sur tous les états pathologiques si divers dépendant d'une insuffisance de l'hématoxose ou d'altérations globulaires. Utilisée exclusivement sous forme de boisson.

Principales indications. — Chlorose, anémie, faiblesse musculaire, atonie générale, cachexies.

Baume opodeldoch. — (Codex). Appelé baume par abus de langage, employé en frictions comme sédatif de la douleur.

Savon animal desséché	120 gr.
Camphre pulvérisé	96 —
Ammoniaque liquide	40 —
Huile volatile de romarin	24 —
— — de thym	8 —
Alcool à 90°	1000 —

Agit par la réfrigération due à la volatilisation du camphre et par l'excitation imprimée aux capillaires superficiels.

Baume du Pérou. — *Caract. phys. et chim.* — Produit liquide, ou demi-solide, transparent, brun plus ou moins foncé, d'odeur suave, provenant d'incisions pratiquées aux troncs du *Myroxylon peruiferum* ou du *Myroxylon Pereira* (Légumineuses); insoluble dans l'eau, incomplètement soluble dans l'alcool étendu, la benzine, l'éther; miscible à l'alcool absolu et au chloroforme.

Effets physiol. et tox. — Renferme de l'acide cinnamique; effets balsamiques à petites doses; provoque, à hautes doses, de la diarrhée et des signes d'irritation rénale.

Empl. therap., doses. — Utilisé à l'intérieur (50 centigr. à 2 gr.) en pilules ou

potion dans la bronchite chronique, mais peu recommandable à cause de son action sur le rein. A l'extérieur, acaricide énergique, recommandable contre la gale. Employé aussi en nature au pansement occlusif des plaies (enrobe les microbes et favorise la phagocytose — Suter); en glycéré, contre la leucoplasie buccale; en pommade, contre le prurit, la pelade; en inhalations, dans les rhinites, les laryngites.

Formules :

Pilules :

Baume du Pérou	3 gr.
Myrrhe	4 —
Extrait thébaïque	Trente centigr.
Diviser en 30 pilules. De 5 à 10 par jour.	

Mixture (pour inhalations) :

Baume du Pérou	5 gr.
Térébenthine	3 —
Essence d'eucalyptus	2 —
Alcool à 90°	20 —

1 gouttes dans un verre d'eau bouillante en inhalations, fumigations ou pulvérisations.

Pommade :

Baume du Pérou	10 gr.
Soufre précipité	20 —
Axonge benzoïnée	120 —
contre la gale (Sabouraud).	

Collutoire glycérolé :

Baume du Pérou	2 gr.
Glycérine	8 —

Baume de tolu. — *Caract. phys. et chim.* — Produit solide ou pâteux, brun-rougeâtre, d'odeur aromatique, obtenu par incisions sur l'écorce du *Myroxylon toluiferum* (Légumineuses); insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, le chloroforme et l'éther.

Prop. therap., indicat. — Balsamique, utilisé comme modificateur de la sécrétion bronchique, à la fin de la bronchite aiguë et au cours de la bronchite chronique.

Formes pharmac., doses. — 50 centigr. à 2 gr. en pilules; en potion, sous forme de sirop (30 à 100 gr.); en teinture alcoolique (4 à 10 gr.) ou éthérée (1 à 4 gr.); en fumigations (teinture).

Mêmes formules que pour le Baume du Pérou. (Voir BAUME DU PÉROU).

Baume tranquille — Préparation complexe inscrite au codex (*huile de jusquiame composée*). Outre des feuilles de jusquiame, de belladone, de stramoine, s'y trouvent des huiles essentielles d'hysope, d'absinthe, de thym, etc. Employé comme liniment calmant.

Bégalement. — Distinct des *dysarthries* (chorée, sclérose en plaques, paralysie générale, etc.), le *bégalement* implique toujours : le début dans l'enfance (3 à 7 ans; très rarement après 12), presque toujours à l'occasion d'un choc moral; des troubles respiratoires plus ou moins marqués; l'intermittence; enfin, la disparition totale dans le chant.

Le traitement ressortit à la méthode de *rééducation* adaptée au cas particulier par Chervin (père et fils). Il dure 3 semaines. La première est consacrée à l'étude des éléments de la parole et à des exercices respiratoires méthodiques; dans leur intervalle doit être observé un mutisme absolu. Dès la seconde semaine, en parlant lentement et avec une attention soutenue, le sujet ne bégaye déjà plus; les répétitions les plus choquantes, les grimaces, les spasmes ont disparu. La troisième se passe à consolider l'habitude nouvelle, à perfectionner la diction par la prononciation appuyée de toutes les syllabes, sans hâte et sans saccade. Les exercices de respiration, d'abord faits à *blanc*, sont ensuite associés à l'émission des voyelles. Initié ensuite au mécanisme d'articulation de chaque consonne, le bégayé s'essaye à prononcer des syllabes, puis des mots et enfin des phrases. La gradation doit être très lente, surtout les 10 premiers jours. Le *traitement moral* a pour but d'assujettir l'élève à suivre et à copier servilement l'éducateur dans toutes les variantes de l'exercice. En général la cure est achevée en 3 semaines et, pour confirmer la guérison, quelques *exercices de persévérance* (3 heures de travail par jour pendant 1 mois) suffisent.

Le *bégalement hystérique* comporte toujours des spasmes ou des zones anesthésiques unilatérales de la langue (Sollier). Les spasmes sont amendés par des tractions (rythmées ou non) de la langue et des exercices gradués pour la

mouvoir. Les troubles sensitifs cèdent soit à la suggestion hypnotique, soit à la faradisation linguale. Les spasmes et l'anesthésie disparaissent, le bégaiement cesse aussitôt (Sollier).

Belladone et Atropine. — *Atropa Belladonna* (Solanacées). On utilise de préférence les feuilles, dont la richesse en atropine (4 à 4,5 p. 1000) est à peu près constante, tandis que celle des racines varie de moins de 1 à plus de 6 p. 1000.

Principe act. — *Atropine* associée, en proportions variables, à d'autres produits mal définis, tels que *scopolamine*, *hyoscine*, *belladonine*, etc.

Effets physiol. et tox. — Relativement inerte pour beaucoup d'animaux (lapins), la belladone est toxique en raison directe de la complexité délicate des appareils nerveux. Chez l'homme, la tolérance individuelle, très variable, est plus grande dans l'enfance, moindre à un âge avancé.

Les effets de la belladone et de l'atropine se font sentir sur presque tous les appareils.

À doses faibles ou moyennes, l'*excitabilité cérébrale*, accrue en pleine santé, est atténuée dans l'état morbide (hypnagogue). Les hautes doses provoquent du vertige, de l'agitation, un délire hallucinatoire loquace, souvent gai ou érotique, parfois furieux, aboutissant au coma avec crises convulsives.

L'*excitabilité réflexe de la moelle*, d'abord exaltée, est ensuite réduite, puis abolie (paralyse). L'atteinte de la *sensibilité générale* se traduit par un prurit généralisé avec sensation de chaleur, auquel succède l'analgésie, puis l'anesthésie du tégument. L'atropine paralyse les filets pulmonaires sensitifs du pneumogastrique et les terminaisons de ses fibres cardiaques modératrices. Sur le *système musculaire strié*, après une tendance au mouvement, on note du tremblement et de la titubation ébrieuse. L'action de la belladone sur les *fibres lisses* s'exerce spécialement sur celles de l'intestin et des vaisseaux (voir plus loin).

Les effets de l'atropine sur la *pupille* sont particulièrement typiques. Son action, surtout locale, appréciable avec

quelques millièmes de milligramme, atteint son apogée avec 1 goutte d'une solution à 5 p. 100; elle persiste alors 8 à 15 jours. La dilatation pupillaire succède aussi à l'usage interne de l'alkaloïde, mais exige de plus fortes doses; en tout cas les centres ne semblent y participer que secondairement. En l'espèce, il paraît s'agir surtout d'une inertie des fibres circulaires de l'iris avec contracture des fibres radiées. En paralysant les rameaux ciliaires du moteur oculaire commun, l'atropine provoque des troubles de l'accommodation et de la photophobie; mais en même temps elle élève la tension intra-oculaire et expose au *glaucome*, danger encore exagéré par son association à la cocaïne, mais supprimé par l'emploi de l'*homatropine* (v. c. m.).

Sur le *cœur*, la belladone, après une bradycardie très passagère, détermine de la tachycardie avec hypertension; d'abord contractés, les *petits vaisseaux* (pâleur, ischémie viscérale, pouls petit, concentré) se dilatent ensuite plus ou moins (face turgide, érythèmes, pouls plein et vibrant).

Dans une première phase, la *respiration* est ralentie et les terminaisons sensibles du vague sont anesthésiées (utilisée dans l'asthme, la coqueluche, etc.); dans une seconde, les mouvements respiratoires s'accroissent et s'amplifient pour se paralyser en cas d'intoxication profonde. La sécheresse de la muqueuse laryngée cause de l'enrouement et de l'aphonie. La *température*, accrue de 2° à 4° par les doses faibles, est abaissée de 1° à 3° par les hautes doses.

À petites doses, la belladone ou l'atropine entraînent la sécheresse du pharynx, sans nausées, exerçant en même temps sur les terminaisons sensitives du vague (dans l'estomac) une action sédative remarquable; sous cette influence le péristaltisme de l'intestin s'exagère, mais aussi on voit céder le spasme entretenu par l'irritation locale due au bol fécal, d'où exonération plus aisée (utilisé dans la constipation spasmodique). Avec les fortes doses, la sécheresse de la gorge va jusqu'à entraver la déglutition; les muqueuses sont con-

gestionnées, comme la peau. L'intoxication aboutit finalement à la paralysie de la musculature gastrique et intestinale.

La belladone modifie constamment les *sécrétions*. À doses faibles ou moyennes, elle tarit les sécrétions bucco-pharyngées et cutanées, supprime la sudation, mais respecte la diurèse. À hautes doses, elle entraîne, par contre, des hypersécrétions, de la diaphorèse avec oligurie et même anurie. Les doses thérapeutiques réduisent pourtant l'excrétion urinaire, par engourdissement de la sensibilité (utilisé contre l'incontinence nocturne d'urine et aussi contre les pollutions nocturnes).

Les principaux *antagonistes* de l'atropine sont : la *morphine* (rétrécit la pupille et paralyse les vaso-moteurs), l'*ésérine* (antagonisme surtout effectif sur la pupille, moindre sur le système musculaire) et, encore plus, la *muscarine* et la *pilocarpine*, cette dernière exerçant une action diamétralement opposée sur les sécrétions (salivaire, sudoripare, mammaire, pancréatique), le cœur et l'iris. Cependant le traitement des empoisonnements ne peut toujours bénéficier de ces antagonismes, les influences des toxiques opposés finissant souvent par se surajouter au lieu de se neutraliser.

L'atropine peut tuer à la dose de 2 à 3 centigr. Les accidents toxiques atteignent leur apogée en 2 heures, restent stationnaires 2 à 5 heures, pour se terminer après 12 à 15 heures. Précoce et rapide, l'élimination, effectuée surtout par l'urine, est complète au bout de 10 à 20 heures. Les phénomènes d'empoisonnement seront combattus par les stimulants diffusibles : piqûres d'éther et de caféine, alcool; par la sinapisation, les frictions cutanées, les affusions chaudes, après avoir tenté d'abord, naturellement, d'évacuer le poison par le lavage de l'estomac. (Les vomitifs ne peuvent agir, par suite de la paralysie des filets nerveux terminaux.) On pratiquera ensuite la respiration artificielle prolongée. Les antagonistes de la belladone n'en sont pas des antidotes vrais. La *pilocarpine* peut pourtant rendre service pour permettre l'élimination du poison.

Prop. therap., indicat. — Comme sédatif du système nerveux, la belladone a été préconisée contre l'épilepsie, associée ou non aux bromures; on l'associe souvent à l'opium comme correctif, pour calmer l'excitation cérébrale, l'insomnie. Son action sur le pneumogastrique l'indique dans le traitement des toux spasmodiques (coqueluche), de l'asthme nerveux (contre-indiquée en cas d'œdème pulmonaire), de la maladie de Basedow. Les effets de l'atropine sur la pupille et les nerfs ciliaires la rendent précieuse en thérapeutique oculaire (kératite, iritis) mais l'usage en sera proscrit dans tous les cas où il y a tendance à l'hypertension intraoculaire. Comme modificateurs de la sensibilité gastrique et du péristaltisme intestinal, la belladone et l'atropine trouvent leur emploi dans le traitement des gastropathies douloureuses avec ou sans hypersécrétion, des vomissements, de la constipation spasmodique (seule ou associée à l'huile de ricin, au podophyllin, à la cascara, etc.), de l'occlusion intestinale, de la colique de plomb. La belladone est encore opposée à l'incontinence nocturne d'urine; l'atropine, aux sueurs des phthisiques, à l'urticaire. Localement, les pommades ou les suppositoires belladonnés sont utiles comme antispasmodiques contre les hémorroïdes, la fissure à l'anus, etc. Les feuilles de belladone entrent dans la composition des cigarettes antiasthmiques.

Formes pharmac., doses. — Quoiqu'agissant surtout par l'atropine, les préparations galéniques de belladone doivent encore aux autres alcaloïdes et aux isomères qui l'accompagnent des effets propres qui justifient leur emploi. On utilise surtout :

La *poudre de racines*, 1 à 10 centigr. en cachets ou pilules; *enfants*, 4 milligr. par année.

Poudre de feuilles (fraichement préparée), 5 à 50 centigr. par jour; *enfants*, 3 à 5 milligr. par année.

Extrait, 2 à 15 centigr.; *enfants*, 1 à 2 milligr. par année. (*Usage ext.*): 4 gr. p. 30 gr. d'excipient.

Teinture, V à XXX gouttes par jour; *enfants*, V gouttes par année.

Sirop (contient 37 centigr. ou XVIII gouttes de teinture pour 5 gr.): *adultes*, 5 à 20 gr.; *enfants*, une cuillerée à café par 3 ans d'âge (Comby).

Formules :

Pilules opiacées belladonnées.

Extrait thébaïque. . . }
Extrait de belladone. . } $\bar{a}\bar{a}$ Un centigr.
Poudre de belladone . . }

pour une pilule; 1 à 3 par jour.

Mixture antispasmodique (Voir BromofORME).

Cachets antidiyspeptiques :

Poudre de belladone. Cinq centigr.
Poudre de rhubarbe. } $\bar{a}\bar{a}$ 20 centigr.
Magnésie anglaise . }

Cachet à prendre une demi-heure avant le repas.

Potion antiémétique :

Teinture de belladone. . . 3 gr.
Menthol cristallisé. . . 25 centigr.
Eau chloroformée . . . 150 gr.

Par cuillerées à soupe dans un demi-verre d'eau gazeuse.

Pilules laxatives :

Extrait de belladone. } $\bar{a}\bar{a}$ Un centigr.
Poudre de belladone. }

une à deux, le soir, au coucher.

Potion contre l'incontinence nocturne :

Teinture de belladone . . . 2 gr.
Antipyrine. 5 —
Sirop de groseilles. . . . 80 —
Eau dist. de tilleul. . . . 100 —

Une à deux cuillerées à soupe, le soir, au coucher.

Cigarettes antiasthmiques :

Feuilles de datura. 20 gr.
— belladone 10 —
— sauge 15 —

pour vingt cigarettes.

Suppositoire calmant :

Extrait de belladone . . . 1 centigr.
— thébaïque. 2 —
Beurre de cacao 5 gr.

Pommade antihémorrhoidale :

Extrait de belladone 5 gr.
Stovaine 1 —
Vaseline }
Lanoline } $\bar{a}\bar{a}$ 20 gr.

ATROPINE (SULFATE D'). — *Caract. phys. et chim.* — Aiguilles soyeuses, très peu solubles dans l'eau, solubles dans 8 p. d'alcool, 25 d'éther, 43 de glycérine, dans les huiles. Le *sulfate neutre*, très soluble dans l'eau, est surtout employé.

Effets physiol. et tox. — Ceux de la belladone.

Prop. therap. — Celles de la belladone; employé surtout en collyre, pour dilater la pupille, calmer les douleurs oculaires (dans l'iritis, la kératite, etc.); à éviter soigneusement en cas d'hypertension oculaire (Voir HOMATROPINE); usité comme antisudoral chez les tuberculeux, comme antigestralgique et antiémétique chez les gastropathes; accélère le pouls dans certaines bradycardies.

Formes pharmac., doses. — 1/2 à 1 milligr. 1/2 par jour, par doses fractionnées, en pilules, potion ou par voie hypodermique. Souvent associée à la morphine comme correctif.

Formules :

Collyre :

Sulfate d'atropine. 2, 5 ou 10 centigr.
Eau de laurier-cerise. 1 gr.
Eau distillée. 9 —

III à V gouttes 2, 4 ou 6 fois par jour. Recommander au malade de cracher pour éviter d'avaler la solution passée par le canal nasal.

Pilules :

Sulfate d'atropine . . . Dix milligr.
Chlorhydrate de morphine. Dix centigr.
Extrait de gentiane . . . Q. S.

pour 10 pilules (1 à 2, le soir, contre les sueurs des phthisiques).

Solution hypodermique :

Sulfate d'atropine . . . Un centigr.
Chlorhydrate de morphine. Dix —
Eau distillée de laurier-cerise. 40 gr.

1/2 à 1 c. c., dans la colique hépatique ou néphrétique.

Potion contre la gastralgie hypersthénique :

Sulfate d'atropine . . . Un centigr.
Chlorhydrate de cocaine Cinq —
Menthol cristallisé. . . 10 —
Alcool à 90°. } $\bar{a}\bar{a}$ 75 gr.
Eau distillée. }

Par cuillerées à soupe dans un demi-verre d'eau sucrée.

Benjoin. — Suc résineux obtenu par incision de la tige de *Styrax Benzoin* (Santalacées). On distingue : le *benjoin de Siam*, le plus estimé, et le benjoin de Sumatra.

Caract. phys. et chim. — Composé d'acide benzoïque, d'acide cinnamique, de plusieurs résines et d'une huile volatile.

Prop. therap., indicat. — *A l'intérieur*, comme balsamique dans la bronchite chronique (peu usité); *en inhalations* dans le coryza, la laryngite, la trachéobronchite; *comme topique*, en dermatologie, contre les gerçures, les crevasses, les lésions érosives de la peau et des muqueuses sur lesquelles il laisse une couche protectrice.

Formes pharmac., doses :

Poudre. — *Usage int.* : 50 centigr. à 2 gr. en pilules ou cachets. *Usage ext.* : pour priser.

Teinture. — *Usage int.* : 2 à 40 gr. en potion. *Usage ext.* : en pommade, mixtures pour badigeonnages ou fumigations.

Cachets :

Benjoin de Siam porphyrisé. 2 gr.
Poudre d'eucalyptus 4 —
Div. en 10 cachets. Un toutes les heures.

Potion :

Teinture de benjoin. 30 gr.
— de grindelia 5 —
Terpine. 3 —
Alcool à 90°. 60 —
Eau dist. de laurier-cerise . . 70 —

Cuillerée à soupe d'heure en heure.

Pilules :

Benjoin de Siam . . . }
 Gomme-ammoniaque. } $\bar{a}\bar{a}$ 50 centigr.
 Goudron purifié . . . }
 Baume de soufre anisé. } X gouttes.

Masse à diviser en 10 pilules. Une toutes les heures.

Mixture :

Teinture de benjoin . . . } $\bar{a}\bar{a}$ 15 gr.
 — d'eucalyptus. . . }
 Menthol cristallisé . . . } 2 —
 Alcool à 90° } 20 —

XX gouttes dans un demi-verre d'eau bouillante, pour inhalations dans le coryza.

Vernis (stérésol) :

Benjoin purifié . . . } $\bar{a}\bar{a}$ 10 gr.
 Baume de tolu . . . }
 Gomme laque purifiée . . . } 270 —
 Phénol cristallisé . . . } 100 —
 Essence de cannelle . . . } $\bar{a}\bar{a}$ 6 —
 Saccharine }
 Alcool à 90° } Q. S.

pour un litre.

Topique contre les gerçures :

Teinture de benjoin . . . } 10 gr.
 Glycérine à 28° } 5 —
 Vaseline } $\bar{a}\bar{a}$ 20 —
 Lanoline }
 Essence de roses } V gouttes.

Benzoïque (Acide). — Retiré soit du benjoin, par sublimation (alors odeur de benjoin), soit de l'urine des herbivores (par dédoublement de l'acide hippurique) ou obtenu par synthèse. Le premier doit seul être utilisé en médecine.

Caract. phys. et chim. — Lamelles ou aiguilles incolores et nacrées, rappelant celles de l'acide borique, de saveur chaude et acide avec arrière-goût amer; solubles dans 400 p. d'eau froide, 12 p. d'eau chaude, 10 p. de glycérine, 3 p. d'éther, 2 p. 5 d'alcool.

Prop. thérap., indicat. — Utilisé pour modifier les urines alcalines ou ammoniacales, pour prévenir la lithiase phosphatique secondaire; opposé aux pyérites et aux cystites purulentes; favo-

rise chez les typhiques l'élimination des agents incomplètement oxydés (A. Robin); employé encore comme expectorant dans la bronchite chronique. Ne jamais le prescrire en cachets, à cause de son action irritante sur la muqueuse gastrique.

Formes pharmac., doses : 20 centigr. à 2 gr. en pilules ou en solution; *enfants :* 5 centigr. par année d'âge.

Pilules :

Acide benzoïque . . . }
 Carbonate de gaïacol } $\bar{a}\bar{a}$ 10 centigr.
 Baume de tolu . . . }

Une pilule semblable toutes les deux heures.

Limonade benzoïque (A. Robin) :

Acide benzoïque . . . } 1 à 3 gr.
 Eau distillée de cannelle . . . } 50 —
 Sirop de tolu } 100 —
 Rhum vieux } 100 —
 Eau distillée } 750 —

Préconisée dans la fièvre typhoïde.

Potion expectorante :

Acide benzoïque . . . } 3 gr.
 Terpène } 5 —
 Baume de tolu } 8 —
 Codéine } Dix centigr.
 Alcool à 60° } 90 gr.
 Sirop d'orgeat } 60 —

Cuillerée à soupe toutes les deux heures.

Benzoate d'eugénol. — Voir EUGÉNOL.

Benzoate de lithine. — Voir LITHINE.

Benzoate de mercure. — Voir MERCURE.

Benzoate de soude. — *Caract. phys. et chim.* — Le plus usité des benzoates; poudre cristalline blanche, soluble dans 2 p. 5 d'eau et 13 p. d'alcool, de saveur âcre et salée.

Prop. thérap., indicat. — Éliminateur énergique; employé comme fluidifiant dans la laryngite, la trachéo-bronchite; comme éliminateur dans la goutte, le rhumatisme, la fièvre typhoïde; comme antiseptique des voies urinaires dans

la pyélonéphrite, la cystite; comme cholagogue dans la lithiase biliaire.

Incompatib. — Acides, sels acides, caféine (en cachets).

Formes pharmac., doses : 2 à 5, 15 et 20 gr. en pilules, cachets, potion. Les solutions sont préférables, à cause des doses élevées habituellement nécessaires. *Enfants :* 5 centigr. par année d'âge.

Cachets :

Benzoate de soude } $\bar{a}\bar{a}$ 50 centigr.
 Salicylate de soude }

Pour un cachet. Deux à quatre par jour, avant les repas, dix à vingt jours par mois, lithiase biliaire (Chauffard).

Solution :

Benzoate de soude } 25 gr.
 Sirop d'écorces d'oranges }
 amères } 60 —
 Eau distillée } 350 —

Chaque cuillerée à soupe contient 1 gr. Deux à six cuillerées par jour, selon les cas, dans un peu d'eau de Vichy, de Pougues, de Vittel ou d'Évian.

Potion contre la trachéo-bronchite :

Benzoate de soude } 5 gr.
 Extrait fluide de Grindelia } 8 —
 Dionine } Trois centigr.
 Sirop d'érysimum } 80 gr.
 Eau distillée de tilleul } 90 —

Cuillerée à soupe toutes les deux heures.

Potion contre la bronchite aiguë infantile :

Benzoate de soude } 2 gr.
 Terpène } 1 —
 Sirop de tolu } 200 —

Une cuillerée à soupe toutes les heures dans un quart de verre d'infusion de violettes.

Benzonaphtol (Benzoate de naphtol). — *Caract. phys. et chim.* — Cristaux microscopiques, blanchâtres, inodores, insipides, presque insolubles dans l'eau, plus solubles dans l'alcool (1 p. 250).

Effets physiol. et tox. — Se dédouble dans l'intestin en acide benzoïque et naphtol; très peu toxique.

Prop. thérap., indicat. — Bon antiseptique de l'intestin et diurétique; employé dans les diarrhées putrides, la fièvre typhoïde, la grippe à forme intestinale, les dyspepsies intestinales avec fermentations.

Formes pharmac., doses : 2 à 6 gr. par fractions de 20 à 30 centigr. *Enfants :* 20 centigr. par année d'âge. S'administre délayé dans de l'eau ou du lait, en cachets, ou en suspension dans une potion.

Cachets :

a) Benzonaphtol } 30 centigr.
 Hopogan } 25 —
 Craie préparée } 50 —

Pour un cachet; un après chaque repas (dyspepsie avec fermentations).

b) Benzonaphtol } 25 centigr.
 Salicylate de bismuth } 50 —

Pour un cachet. 6 à 8 par jour (fièvre typhoïde, grippe).

c) Benzonaphtol } 30 centigr.
 Tannigène } 50 —
 Goutte noire anglaise } I goutte.

Pour un cachet. 3 à 4 par jour avant les repas (diarrhée, lientérie).

Potion :

Benzonaphtol } 2 gr.
 Julep gommeux } 100 —
 Sirop de coings } 80 —

Cuillerée à soupe toutes les deux heures (diarrhée infantile).

Bergeron (Maladie de). — Voir CHORÉE.

Bétol (Salicylate de naphtol β). — *Caract. phys. et chim.* — Poudre blanche, cristalline, inodore, insipide, insoluble dans l'eau, peu soluble dans l'alcool (1 p. 200), contient 48,8 p. 100 d'acide salicylique. Se dédouble dans l'intestin (pas constamment).

Prop. thérap., indicat. — Antiseptique de l'intestin; préconisé aussi dans le rhumatisme.

Formes pharmac., doses : 1 à 4 gr. en cachets de 50 centigr. ou en suspension dans un sirop.

Beurre. — Le *beurre frais* est, avant tout, un aliment hydrocarboné; à ce

10 gr. par jour, en paquets ou en cachets. *Lavements*, chez les enfants, 2 à 3 cuillerées à café dans 60 gr. d'eau.

Birmenstorf. — Petite ville de Suisse, canton d'Argovie, à 10 km de Zurich. Sources salines sulfatées froides, jaillissant à 2 km de Baden. Il n'y a pas d'établissement à Birmenstorf, dont l'eau minérale est seulement recueillie pour l'exportation. Eau purgative, sulfatée-magnésienne (22 gr. p. 1000), sulfatée-sodique (7 gr. p. 1000), chlorurée-magnésienne (1 gr. 15 p. 1000). Saveur franchement amère, sans l'arrière-goût salé et désagréable de la plupart des autres eaux sulfatées-magnésiennes. Un verre d'eau à jeun.

Bismuth (Azotate basique de). — *Caract. phys. et chim.* — Poudre blanche, inodore, insipide, insoluble dans l'eau, plus ou moins solubilisée en présence des acides tartrique et citrique, ou des albuminoïdes en milieu alcalin; se transforme dans l'intestin, en sulfure de bismuth (selles noires).

Effets physiol. et tox. — Agit comme topique absorbant, et antiseptique par mise en liberté d'acide azotique. Inoffensif à l'intérieur, même à très hautes doses. Son usage externe (sur les plaies) a pu déterminer une stomatite toxique, parfois compliquée d'ulcérations, de fièvre avec vomissements, diarrhée, albuminurie.

Prop. therap., indicat. — *Usage int.* : Antidiarrhéique; analgésique (à titre de pansement de la muqueuse gastrique) dans les gastrites ulcéreuses, l'hyperchlorhydrie, l'ulcère gastrique (v. c. m.).

— *Usage ext.* : Utilisé pour panser certaines plaies, les érosions superficielles (herpès génital), les dermatoses (zona, eczéma, etc.); entre dans la composition des pommades, des pâtes couvrantes; employé en injections uréthrales dans la blennorrhagie.

Formes pharmac., doses. — *Usage int.*, en bols, cachets, ou en suspension dans un liquide; *enfants*, 1 à 4 gr.; *adultes*, 6 à 10 gr., 20 gr. en pansement gastrique. — *Usage ext.*, poudre, pommades, pâtes.

Bols antidiarrhéiques :

Sous-nitrate de bismuth. }
Diascordium. } $\bar{a}\bar{a}$ 5 gr.

Diviser en 20 bols à prendre en un jour.

Cachets antidiarrhéiques :

Sous-nitrate de bismuth. 75 centigr.
Poudre de quinquina. 25 —
Poudre d'opium brut. Deux —

Pour un cachet, 5 à 10 cachets dans les 24 heures.

Potion contre l'ulcus :

Sous-nitrate de bismuth. 10 à 20 gr.
Chloroforme 1 —
Eau distillée de menthe. 150 à 300 —

A prendre, en une fois, le matin à jeun.

Pâte couvrante (eczéma sec) :

Menthol cristallisé. 30 centigr.
Vaseline. }
Lanoline. } $\bar{a}\bar{a}$ 15 —
Sous-nitrate de bismuth. }
Oxyde de zinc. } $\bar{a}\bar{a}$ 10 gr.

Potion antidiarrhéique :

Sous-nitrate de bismuth. 10 gr.
Laudanum de Sydenham. XX gouttes.
Hydrolat de menthe. 10 gr.
Infusion de bistorte. 70 —
Sirop de ratanhia. 30 —

En trois fois dans la journée.

Poudre à priser (coryza) :

Sous-nitrate de bismuth. }
Acide borique. } $\bar{a}\bar{a}$ 10 gr.
Borax. }
Menthol cristallisé. 20 centigr.
Chlorhydrate de cocaïne. 10 —

Poudre pour panser le zona :

Sous-nitrate de bismuth. }
Poudre de talc. } $\bar{a}\bar{a}$ 10 gr.
Stovaine. 10 centigr.

Lavement antidiarrhéique :

Sous-nitrate de bismuth. 20 gr.
Eau gommée au 1/20, ou mucilage de pépins de coings. 160 —

Bismuth (Sous-gallate de) ou Dermatol. — *Caract. phys. et chim.* — Poudre jaune-citron, inodore, presque insipide, insoluble dans l'eau, l'alcool, l'éther, soluble dans la lessive de soude (de vient rouge).

Prop. therap., indicat. — Astringent, antiseptique; employé à l'intérieur contre la diarrhée, mais surtout à l'extérieur, pour panser les ulcères, les cancers ulcérés, les chancres, les gommages, l'eczéma suintant.

Formes pharmac., doses. — A l'intérieur, 2, 3 et 6 gr. en potion ou par prises de 30 à 50 centigr.

Potion antidiarrhéique :

Dermatol. 10 gr.
Julep gommeux. 100 —
Sirop de coings. 80 —

Cuillerée à soupe toutes les heures.

Cachets antidiarrhéiques :

Dermatol. }
Craie préparée. } $\bar{a}\bar{a}$ 50 centigr.
Poudre d'opium brut. Deux centigr.

Pour un cachet, 4 à 6 par jour.

Pâte contre l'eczéma :

Dermatol. }
Oxyde de zinc. } $\bar{a}\bar{a}$ 10 gr.
Acide salicylique. 30 centigr.
Vaseline. 15 gr.
Lanoline. 5 —

Bismuth (Oxyiodogallate de). — Voir AÏROL.

Bismuth (Salicylate de). — *Caract. phys. et chim.* — Poudre blanche, cristalline, inodore et insipide, se décomposant aisément dans l'intestin pour dégager son acide salicylique.

Prop. therap., indicat. — Antiseptique intestinal, antidiarrhéique; comme topique, contre l'hyperhidrose palmaire ou plantaire.

Formes pharmac., doses. — 1 à 8 gr. en cachets ou potion gommeuse. *Enfants*,

50 centigr. par année d'âge, jusqu'à 3 gr.

Cachets (antiseptie intestinale) :

Salicylate de bismuth. 50 centigr.
Benzo-naphtol 30 —

Pour un cachet, 6 à 8 par jour.

Poudre contre l'hyperhidrose :

Salicylate de bismuth. 10 gr.
Poudre de talc. 20 —

Potion antidiarrhéique :

Salicylate de bismuth. 12 gr.
Elixir parégorique. 15 —
Glycérine pure. 60 —
Eau distillée de menthe. 150 —

Cuillerée à soupe toutes les heures.

Bistorte. — *Polygonum Bistorta* (Polygonacées). On utilise la racine riche en tannin.

Prop. therap., indicat. — Astringent, antidiarrhéique, entre dans la composition du diascordium.

Formes pharmac., doses. — *Décoction*, 1 à 20 gr. p. 1000. *Extrait*, 1 à 4 gr. en pilules.

Incompatib., comme le tannin, avec les sels de fer, l'albumine.

Blanc de baleine (Cétine). — Extrait des cavités du crâne du cachalot à grosse tête.

Caract. phys. et chim. — Masse blanche, pailletée, onctueuse au toucher, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, l'éther et les huiles.

Usage therap. — Sert d'excipient pour préparer le *cold-cream*.

Cold-cream :

Blanc de baleine. 60 gr.
Cire blanche. 30 —
Huile d'amandes douces. 215 —
Eau de roses. 60 —
Teinture de benjoin. 15 —
Huile volatile de roses. X gouttes.

Blennorrhagie. — I. *Blennorrhagie de l'homme* — (a) *Blennorrhagie aiguë*. Dès que la maladie est reconnue, le sujet, mis à un repos relatif, portera, le jour, un *suspensoir* bien garni d'ouate. Tout en continuant à s'alimenter largement,